



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4919

Demande de subvention de fonctionnement auprès de la SACEM d'un montant de 15 000 euros dans le cadre de la saison 2018-2019 Orchestre national de Lyon - Approbation d'une convention

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4919 - DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
AUPRES DE LA SACEM D'UN MONTANT DE 15 000
EUROS DANS LE CADRE DE LA SAISON 2018-2019
ORCHESTRE NATIONAL DE LYON - APPROBATION
D'UNE CONVENTION (DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Avec 246 000 spectateurs sur la saison 2017-2018 et plus de 200 ouvertures au public par an, l'Auditorium-orchestre national de Lyon a développé une programmation artistique d'excellence dans divers domaines de production et de diffusion musicale.

Il s'associe régulièrement à d'autres partenaires pour favoriser une diffusion de la musique la plus large et diversifiée possible.

Dans le cadre de la saison 2018-2019, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon poursuit sa politique de participation à la création et la diffusion d'œuvres contemporaines. Plusieurs commandes d'œuvres contemporaines ont été réalisées et sont diffusées tout au long de la saison 2018-2019.

Lors de la saison 2018-2019, quatre œuvres ont été commandées auprès de plusieurs compositeurs. Elles sont données en concert à l'Auditorium de Lyon par les musiciens de l'Orchestre national de Lyon.

Il s'agit des commandes effectuées auprès des compositeurs suivants :

- Olivier Massot, composition sur le film l'Argent (partition du film de Marcel l'Herbier) avec un ciné-concert à l'Auditorium le 26 février 2019 ;
- Camille Pépin, œuvre Laniakea pour le concert du 17 mai 2019 « Roulement de timbales » avec Nikolai Luganski ;
- Jean-Pascal Beintus, Concerto molto grosso pour le concert du 26 mai 2019, concert participatif intitulé Concerto Molto Grosso ;
- Fabrice Lelong, œuvre pour les Chantiers de la Création Musicale et le concert du 4 juin 2019.

La Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon sollicite au titre de l'année 2019 :

- une contribution financière pour une aide aux saisons de musique contemporaine et le soutien à la création et à la diffusion d'œuvres contemporaines auprès de la SACEM, société civile chargée de la perception et de la répartition des droits des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique pour un montant de 15 000 €

Les conditions de versement de la subvention sollicitée sont formalisées dans la convention annexée au présent rapport.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- M. le Maire est autorisé à demander une subvention d'un montant de 15 000 € auprès de la SACEM pour l'année 2019.
- 2- La convention de financement susvisée établie entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et la SACEM dans le cadre l'année 2019 est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 4- Les recettes correspondantes sont prévues dans le budget annexe de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon au chapitre 74, nature 7488.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER